



Montreuil, le 30 avril 2020

Réf : 2020.04.99

## **COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **Mesures de déconfinement**

Chere.s collègues,

Depuis 7 semaines, nous vivons collectivement un confinement généralisé mis en place par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19. Dans ce contexte inédit et particulièrement évolutif, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui sont mobilisé.es pour qu'une partie de l'activité puisse continuer malgré la situation. Vous avez fait preuve de pugnacité et de capacités d'adaptation remarquables. Mises à disposition des villages vacances, ouverture de la médiathèque numérique en libre accès, préparation de la saison estivale, campagnes d'appels auprès des bénéficiaires les plus fragiles, montée de version d'Érable, autant d'exemples de projets menés ces dernières semaines.

Dès le début de la crise sanitaire, les Activités Sociales ont fait face avec responsabilité, en prenant chaque fois que cela a été nécessaire, toutes les mesures pour assurer la sécurité des bénéficiaires et des salarié.es.

Le Premier ministre a annoncé mardi son plan pour une sortie progressive et par étapes du confinement à partir du 11 mai prochain, avec un point décisionnel fin mai et une nouvelle étape le 2 juin, tout ceci pouvant être remis en cause en fonction des départements et de l'évolution de l'épidémie. Autant dire que tout ne sera pas comme avant dès le 11 mai, et il en sera de même pour les Organismes sociaux et la CCAS.

Les Activités Sociales déploieront leurs propres dispositifs. Il aura pour ambition la réussite de la saison estivale adultes et jeunes, ainsi que le maintien et le renforcement du lien social et solidaire.

Nous envisageons cette situation de manière différenciée et adaptée selon chacun de nos domaines d'activités : restauration méridienne, séjours, fonctions tertiaires. Mais pour chaque hypothèse, un maître mot : la sécurité de toutes et tous. C'est la raison pour laquelle médecins du travail, médecins conseils et la mission prévention-sécurité sont associés et parties prenantes pour définir nos fonctionnements à venir.

Compte tenu des éléments à notre connaissance à cette heure, il a été décidé après échanges avec les CSE récemment installés, de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des salarié.es de la CCAS et de poursuivre l'activité comme c'est le cas depuis le 17 mars.

Les salarié.es des structures de santé et des restaurants méridiens restés en activité pendant le confinement poursuivront ainsi, dans les mêmes conditions drastiques de sécurité sanitaire.

Les dispositifs de travail à domicile vont être prolongés et de nouveaux salarié.es pourront les intégrer, plus particulièrement pour les fonctions tertiaires.

Concernant les salarié.es permanent.es exerçant une activité de production (villages vacances, restaurants méridiens fermés), les modalités d'une reprise d'activité seront encadrées et liées au plan de reprise progressive d'activité des entreprises pour les restaurants méridiens et des décisions du Conseil d'administration pour la préparation de la saison estivale adultes et jeunes. Ces éléments devront être présentés devant les CSE compétents.

**Le retour de tous les salarié.es sur les sites de travail n'aura donc pas lieu le 11 mai**, seules les personnes pour lesquelles une **présence physique s'avèrerait indispensable** pour mener à bien l'activité (hors structure de santé et restauration méridienne) pourraient être **autorisées à revenir sur leur lieu de travail** dans des conditions très encadrées : **quelques heures par jour**, dans un espace de travail permettant une distanciation physique suffisante, en respectant les gestes barrières. Un **nombre limité de personnes** serait autorisé à accéder sur le site **en même temps**.

Ces mesures sont temporaires et susceptibles d'être revues en fonction de l'évolution de la pandémie, des mesures gouvernementales et des décisions des Organismes.

Nous encourageons chacun.e à maintenir le lien avec ses collègues et à poursuivre ses missions pour que les Activités Sociales soient présentes auprès des bénéficiaires et continuent à prouver chaque jour un peu plus leur incontestable utilité sociale.

Le Président de la CCAS



**Nicolas CANO**

Le Directeur Général



**Jean-Manuel ALCAIDE**